

Expert depuis 1928

hth

Comment rattraper une eau verte ?



Scannez ce QR Code pour accéder à la vidéo

Comment calculer le volume de votre bassin ?

Rectangulaire $l \times l \times l$ Rond $\pi \times r \times h$
Ovale $l \times l \times l$ Forme libre $l \times l \times l$



Scannez ce QR Code pour accéder à la vidéo

Comment équilibrer le pH de votre piscine ?

pH idéal entre 7,0 et 7,4



Scannez ce QR Code pour accéder à la vidéo

Chaîne Youtube hth



Scannez ce QR Code pour accéder à notre chaîne

Votre revendeur conseil hth

Pour éviter tous risques de **sur-stabilisation**, nous vous recommandons d'utiliser **la gamme rouge hth**

Pour la désinfection **CHOC**

RATTRAPER UNE EAU VERTE OU TROUBLE

Dans ce cas, mieux vaut agir vite !

L'action d' **hth** SHOCK® en poudre est instantanée grâce à sa forme poudre, qui permet une dissolution très rapide. Le produit peut être ajouté directement dans le bassin, ou dans le skimmer, filtration en marche dans les deux cas.

Il est particulièrement puissant : avec **75% de teneur en chlore actif**, c'est **l'hypochlorite de calcium le plus concentré disponible sur le marché**.

hth SHOCK® est recommandé également à la remise en service et à l'hivernage de la piscine.

FAIRE REMONTER RAPIDEMENT LE TAUX DE CHLORE

Dans ce cas, mieux vaut anticiper !

Par exemple quand un nombre important de baigneurs est annoncé, ou qu'un orage se prépare...

La formule en granulés **hth** GRANULAR garantit une dissolution rapide du produit, sans risque de sur-stabilisation, comme pour tous les produits de la **gamme rouge hth**.

CONSEIL PRATIQUE

En dissociant chlore et stabilisant, **hth** vous donne les moyens de doser le stabilisant en fonction des besoins, donc de **maîtriser la désinfection de votre piscine**.



Pour la désinfection **RÉGULIÈRE**

Pour éviter les problèmes de sur-stabilisation, **hth** a développé une gamme spécifique de produits à base de chlore non-stabilisé (hypochlorite de calcium) destinés à la destruction des bactéries, virus, champignons et algues dans l'eau de la piscine.

hth ADVANCED : 1^{ER} GALET D'HYPOCHLORITE DE CALCIUM À DISSOLUTION LENTE

- Produit très efficace : formulé à partir de **hth** SHOCK® poudre
- Dissolution lente : entre 5 et 7 jours
- Galet octogonal bleu : limite les risques de mélange avec les isocyanurates.
- Pas de film plastique à jeter

1 galet = 20 à 25 m³ = 7 jours



hth STICK® : stick filmé de 300 g

1 stick = 20 m³ = 5 jours



hth STABILIZER

hth propose également un produit stabilisant conditionné séparément (**hth** STABILIZER) pour les piscines extérieures.



hth vous aide à **savoir si l'eau de votre piscine est sur-stabilisée** grâce au test bandelette 6 paramètres (Chlore/pH/TAC/brome/dureté et stabilisant)



- 1 Trempez tout simplement la bandelette dans l'eau de votre piscine, prenez soin de ne pas toucher le petit feutre test avec vos doigts, vous risqueriez de fausser l'analyse.
- 2 Ne pas secouer la bandelette, la tenir à l'horizontal pendant 15 secondes.
- 3 Comparez la couleur de la languette à l'échelle colorimétrique indiquée sur l'étui. Si la languette indique plus de 75 ppm, adressez-vous vite à votre revendeur agréé **hth**, car votre eau est sur-stabilisée.

Pour une meilleure fiabilité de l'analyse :

- le TAC (teneur en bicarbonate) doit être compris entre 80 et 120 ppm
- le pH doit être compris entre 7,0 et 7,4

À CHAQUE DÉMARRAGE DE SAISON, N'HÉSITEZ PAS À DEMANDER UNE ANALYSE COMPLÈTE DE VOTRE EAU À VOTRE REVendeur SPÉCIALISÉ QUI VOUS ÉTABLIRA UNE PRESCRIPTION ADAPTÉE.

Une question sur le traitement de votre eau ? Contactez notre Service Consommateurs :

0 826 102 395 Service 0,15 € / min + prix appel

Expert depuis 1928

hth

Votre eau de piscine est-elle **sur-stabilisée ?**

En résumé, comment éviter la **sur-stabilisation ?**

• **En contrôlant régulièrement le taux de stabilisant dans l'eau.**

Nous vous recommandons de maintenir un niveau de stabilisant entre 30 et 50 ppm*.

* Norme recommandée par l'Agence Régionale de Santé pour les piscines commerciales

• **En utilisant du chlore non stabilisé**

Si votre piscine est en intérieur, le stabilisant n'est pas nécessaire. Si votre piscine est en plein-air, nous vous conseillons d'ajouter uniquement la dose nécessaire de stabilisant.

La solution à votre problème de sur-stabilisation : la **gamme rouge hth**

Pour éviter les problèmes de sur-stabilisation, **hth** a développé pour vous une gamme spécifique de produits à base de chlore non-stabilisé (hypochlorite de calcium).



Retrouvez toutes ces informations sur



www.hthpiscine.fr



Scannez ce QR Code pour accéder à notre site internet



www.hthpiscine.fr

06337961 - 0619 - Photos : Adobe Stock - Shutterstock - Photos et illustrations non contractuelles

Petite **histoire** familiale... Ça vous rappelle quelque chose ?

L'été est déjà bien entamé : vous avez ouvert votre piscine en avril ou mai et vous en avez bien profité depuis avec vos enfants et vos amis...

Le traitement de l'eau n'est plus un problème pour vous : un galet de chlore par semaine, un traitement choc tous les 15 jours, un peu de clarifiant...

Et pourtant... en juin ou juillet, votre piscine devient verte et les algues se développent ! Vous faites un traitement choc, ajoutez de l'anti-algues... rien n'y fait.

Vous allez prendre conseil auprès de votre revendeur spécialisé : pas d'autre solution que de vider l'eau de votre piscine ! Les enfants trépigent, vos amis sont déçus... pas de baignade ce week-end !



Mais que s'est-il passé ?

L'eau de votre piscine était **sur-stabilisée (saturée)** !

Qu'est ce qu'un **chlore stabilisé** ?

Le chlore reste le désinfectant de référence pour maintenir l'eau de la piscine dans des conditions saines de baignade et prévenir les contaminations. Désinfectant et oxydant, il lutte contre les bactéries, les virus, les champignons et la prolifération des algues pour donner une eau de piscine saine.

Il existe **2 types de chlores** pour traiter l'eau de votre piscine :

- Le chlore stabilisé
- Le chlore non stabilisé

Le chlore «classique» que vous achetez aujourd'hui (galets, pastilles, granulés) est un chlore stabilisé.

Un chlore stabilisé est un chlore qui libère du stabilisant (acide cyanurique). Ce stabilisant protège le chlore contre l'action destructrice des U.V. du soleil. Ainsi, si votre piscine se trouve à l'extérieur de votre maison, le chlore stabilisé durera plus longtemps qu'un chlore non stabilisé (sans acide cyanurique).



Le chlore stabilisé n'a pas que des avantages.

Le chlore stabilisé présente un inconvénient majeur : le stabilisant s'accumule dans l'eau de votre piscine au fil des semaines.

Si vous utilisez du chlore non stabilisé (chlore sans stabilisant), vous pouvez acheter et doser le stabilisant séparément, en fonction de votre besoin. Ainsi, vous ne consommez que la quantité nécessaire de stabilisant pour votre piscine !



LE SAVIEZ-VOUS ?

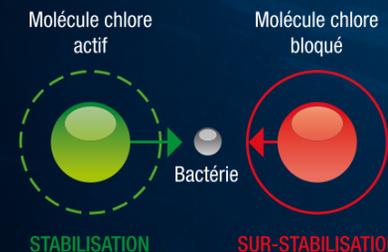
Un galet « classique » de chlore stabilisé à dissolution lente de 200 g libère dans la piscine environ 100 g d'acide cyanurique (stabilisant).

Une piscine de 50 m³ traitée au chlore stabilisé 200 g est sur-stabilisée au bout de 5 mois !

Qu'est-ce que la **sur-stabilisation** ?

En milieu de saison, lorsque vous avez utilisé une certaine quantité de chlore stabilisé, le stabilisant (acide cyanurique) se retrouve en quantité excessive dans l'eau. Ainsi, l'action désinfectante des molécules de chlore est ralentie voire « bloquée », permettant alors la prolifération des micro-organismes ; l'eau devient verte et "tourne" : c'est le phénomène de la **sur-stabilisation**.

Si on ajoute alors du chlore (choc) stabilisé, on aggrave le problème au lieu de le résoudre, puisqu'on augmente encore plus la quantité de stabilisant (le stabilisant ne disparaît pas et reste toujours dans l'eau).



LE SAVIEZ-VOUS ?

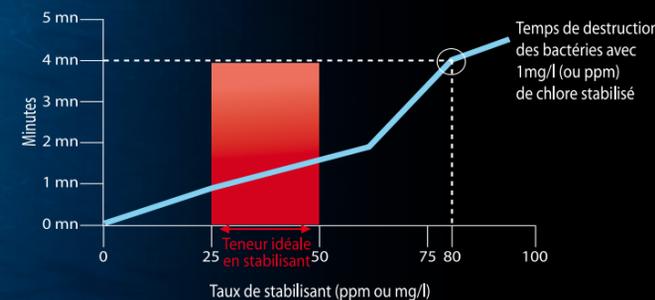
Plus vous ajoutez de chlore stabilisé dans l'eau de votre piscine, plus vous ajoutez de stabilisant ! L'action désinfectante du chlore se bloque, votre eau n'est plus désinfectée ! C'est le début de la sur-stabilisation.



L'acide cyanurique est utile pour protéger le désinfectant de la destruction par les U.V. du soleil mais, en concentration excessive, il nuit à l'efficacité du désinfectant.

Des chercheurs japonais* ont étudié l'effet de l'acide cyanurique sur le temps de destruction des virus avec un dosage constant de 1 ppm (1 mg/litre) de chlore et un pH de 7,0.

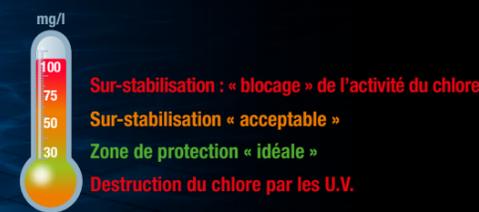
Le stabilisant et la destruction des bactéries*



Sans présence d'acide cyanurique, le chlore tue 99,9% des virus dans l'eau en moins de 30 secondes.

Avec une présence de 80 ppm (80 mg/litre) d'acide cyanurique, le temps de destruction passe à plus de 4 minutes ! Le phénomène s'aggrave si le pH est mal réglé.

LE TAUX DE STABILISANT DOIT ÊTRE COMPRIS ENTRE 30 ET 50 ppm ET NE JAMAIS DÉPASSER 80 ppm.



* Yamashita, T., Sakae, K., Ishihara, Y., Inoue, H., and Isomura, S. 1985. Influence of cyanuric acid on viricidal effect of chlorine and the comparative study in actual swimming pool waters. Kansenshogaku Zasshi, 3 Mars 1988, 62(3), 200-205.

Pour mieux comprendre l'évolution du stabilisant dans la piscine...

Voici un schéma d'évolution du stabilisant sur 2 ans selon les conditions de traitement suivantes :

- Ouverture de la piscine en mai.
- Eau neuve la première année (mise en service le 1^{er} mai).
- Période d'utilisation de la piscine : 1^{er} mai au 30 septembre (22 semaines).
- Hivernage début décembre de la première et de la seconde année (1/3 du bassin est vidangé).
- Remplissage du bassin par l'eau de pluie pendant l'hiver (piscine extérieure).
- Traitement au galet de 200 g sur la base d'une tablette par 25 m³ chaque semaine.
- Trois chlorations choc par saison avec du chlore stabilisé.
- 1/3 d'eau neuve amenée par les lavages de filtre.



LE SAVIEZ-VOUS ?

En cas d'évaporation d'eau, le stabilisant reste dans le bassin. Dans ce cas, l'apport d'eau neuve ne réduit pas sa concentration. Une vidange partielle ou totale est nécessaire.



A quoi reconnaît-on une **piscine sur-stabilisée** ?

L'eau « tourne » et devient verte car les algues se développent (le chlore ne les détruit plus).

À noter que l'eau n'est plus désinfectante, c'est-à-dire que les virus et champignons présents dans l'eau ne sont plus correctement détruits et se développent. Bref, une piscine dans laquelle vous n'aimeriez sûrement pas que vos enfants se baignent !



QUE PEUT-ON FAIRE POUR RATTRAPER UNE EAU SUR-STABILISÉE ?

La seule solution est de se débarrasser de la quantité excessive de stabilisant en vidant une bonne partie de l'eau de la piscine (parfois toute l'eau) et en rajoutant de l'eau neuve. Cette solution est contraignante en pleine saison et coûteuse.

Il est ensuite préférable d'utiliser un chlore non stabilisé **hth®** (gamme rouge) de façon préventive afin d'éviter une sur-stabilisation de votre eau.